

Un correspondant de la Rivière-Rouge écrit au *Nouvel-Monde* une correspondance dans laquelle, après avoir parlé des craintes simulées des fanatiques, il démontre que les Anglais et les protestants ont trouvé plus de protection dans le gouvernement et plus de libéralité dans la population qu'ils paraissent en espérer. Voici ce qu'il dit :

Eh! bien, oyez, oyez, le lieutenant-gouverneur est écossais; sur cinq ministres quatre sont anglais, écossais ou irlandais, un seul est canadien-français; sur deux orateurs, un au moins sera de la langue d'Ontario, sinon les deux: les deux greffiers des deux chambres sont deux Anglais, deux anciens journalistes (saluez), MM. Spence et St. John, ce dernier est en outre correspondant du *Globe*.

Dors-tu content, ô Brown....

Ce n'est pas tout. Non-seulement nous avons fait venir des hommes d'ailleurs pour les placer à notre tête; non-seulement nous acceptons, jusqu'à nouvel ordre, un cabinet et une administration civile dans la composition desquels il n'entre qu'un ou deux des nôtres, mais encore sur douze comités nous appartenant exclusivement, nous avons élu quatre Anglais, MM. John McTavish, Angus McKay, H. J. Clark et George Klyne. Les amis et civilisés du *Globe* n'en ont assurément pas fait autant.

Ce n'est pas tout. A quelle législation provinciale a été empruntée la loi électorale qui a présidé à nos élections? Est-ce au Bas-Canada ou à la Nouvelle-Écosse? Que le *Globe* réponde.

La capitale de Manitoba, ou plutôt la prairie destinée à être le siège de notre capitale, aurait pu être fixée par nos députés à la Rivière-Sale, centre géographique de la province; au lieu de cela nous en avons laissé le choix à nos frères les Anglais.

Plus que cela. La constitution de Manitoba nous attribue deux sénateurs et quatre députés aux Communes fédérales; il est probable que nous compterons un des nôtres au Sénat, et encore risquons-nous d'y voir appelé un employé subalterne de la Compagnie de la Baie-d'Hudson. Mais sur les quatre députés (que le *Globe* admire encore ici notre largeur d'idées et notre confiante générosité), nous pourrions assurément élire trois des nôtres, c'est-à-dire contrôler les comités de Silkirk, Marquette et Provancher; eh! bien, nous n'en prendrons qu'un, celui de Provancher. Dans les deux autres, nous allons confier notre mandat à MM. Donald Smith et Angus McKay, le premier bourgeois de la Compagnie de la Baie-d'Hudson (laquelle ne s'oublie pas) le second métis écossais. Nos ennemis du *Globe* nous tiendront-ils compte de ce nouveau trait?

Encore. Le correspondant du *Globe* ment effrontément et impudiquement quand il parle de M. Riel déguisé en ecclésiastique et se rendant à St. Boniface, à l'Évêché, où il demeure un jour entier; le même journal laisse effrontément et insolent imprimer dans ses colonnes, peut-être par le même correspondant, les infamies sur la table si frugale et si sévère de l'illustre et pieux évêque Taché; jamais il ne nous est venu à l'idée de trouver à redire que M. le Lieutenant-Gouverneur n'invitât à peu près que des Anglais à ses dîners du jeudi. Jamais il ne nous a pris envie de questionner la cuisinière de Son Excellence pour savoir si le correspondant du *Globe* allait souvent dîner chez son noble maître. Jamais nous n'avons eu la moindre pensée d'écrire à nos vrais amis, les héroïques journalistes du Bas-Canada, que nous faisons un crime à M. Archibald de ne pas donner de sauterie chez lui sans y inviter M. le Dr. Schultz et autres gens *ejusdem farinae*.

Est-ce tout? Non, J'ai parlé du ministère, des orateurs, des greffiers, des députés à l'Assemblée Législative, aux Communes et au Sénat, des dîners et des bals vice-royaux, hautes sphères de notre société où l'élément métis canadien-français n'entre qu'à doses homéopathiques; j'ai parlé de tout cela sans amertume, sans regret, sans reproches, afin de démontrer au *Globe* qu'il se trompe sur nos tendances et notre caractère. J'aurais dans ces différents matériaux de quoi fabriquer une bonne petite philippique, ou une respectable petite tempête contre les empiétements, les insultes quotidiennes et les injustices de nos frères les anglais, ou certains calculs de haute politique; mais compatriotes et moi aimons mieux envisager les choses par leur bon côté.

Dans la prairie nous tendons d'abord une main amie à l'étranger, Sioux, Cris, américain ou blanc, qui vient planter sa tente en face de la nôtre; s'il trahit plus tard notre confiance, malheur à lui!

Mais, nous direz-vous, et votre Conseil Législatif, comment allez-vous le composer? Nous ne savons, mais il est sûr qu'une certaine liste sur laquelle cette fois encore l'élément français (si envahisseur au dire du *Globe*) devra briller par son absence. Sur sept, à peine en aurons-nous deux: les cinq autres seront des anglais, irlandais ou écossais. Comme pour le reste, il y a des raisons pour qu'il en soit de même.

Et cependant, c'est lorsque la nation métrisse française consent ainsi à un effacement quasi-complet dans une organisation politique qui est son ouvrage exclusif, que le *Globe* et ses fanatiques accusent sa demi-sauvagerie et ses farouches empiétements!....

On lit dans une correspondance de Rome :

« Le Pape a remis de sa main aux membres de la députation allemande des pierres des catacombes gravées à son chiffre.

« Parmi les membres de cette députation se trouve un prêtre qui, le soir, se trouvant dans un restaurant, a été insulté. A une table voisine mangeaient cinq Italiens et deux officiers de l'armée. Un des Italiens s'est passé la fantasia de jeter un verre de vin au visage de ce prêtre. Il arrive continuellement à Rome des actes de ce genre, sans doute; mais le prêtre allemand, saisissant sa canne, s'est levé et leur a dit, en bon italien, qu'ils étaient des misérables et des lâches: « Si, au lieu d'un pauvre prêtre inoffensif, vous aviez ici devant vous sept hommes déterminés à vous châtier, vous prendriez la porte au plus vite. » Or, le pauvre prêtre avait trop bonne opinion d'eux; ils ont pris la porte devant lui seul.

« Au dire des membres de la députation, l'Allemand ne tolérera pas l'usurpation de Rome. Un de leurs archevêques tient de Guillaume, ajoutent-ils, cette parole: « Laissez-moi terminer les affaires de France, et je donnerai aux catholiques toutes les satisfactions qu'ils désirent. »

« Le prince et la princesse du Piémont s'occupent beaucoup, celle-ci d'organiser le carnaval, celui-là de cajoler l'armée. Mais le peuple romain leur montre plus que de la froideur. Plus un cri ne s'élève sur leur passage. On ne les salue même pas. Dans les salons romains qui leur sont ouverts et où la

princesse passe les nuits à danser, on est obligé de dissimuler le mépris de l'aristocratie pontificale, qui refuse d'intervenir, en appelant quelques femmes de militaires italiens et des gardes nationaux. C'est à ce dernier titre que l'assassin Tognetti et le rebelle Ajani, meurtriers des zouaves, sont invités et donnent la main à Marguerite. Il se passe, d'ailleurs, dans ces salons et au Quirinal, des scandales sur lesquels je jette un voile épais par respect pour le lecteur. Rien ne doit surprendre de la part de personnages royaux qui oublient leur devoir jusqu'à braver tout sentiment de pudeur envers le monde chrétien, envers le Pape et envers Dieu. Les vertus naturelles elles-mêmes ne sont plus possibles. Marguerite donnera, dans le palais apostolique et dans la salle du Consistoire, deux bals masqués.

« A vrai dire, la conduite de ce couple excommunié afflige profondément Pie IX. On lui prête ces mots: « Dieu ne permet pas que les crimes publics des grands demeurent longtemps impunis sur cette terre, parce qu'il a pitié des âmes et ne veut pas que ces âmes soient scandalisées et ébranlées dans leur foi par le triomphe de l'iniquité. » Pour éviter le châtiement divin, il faudrait que les persécuteurs du Christ fissent des actes de pénitence publique, et n'est-il pas trop tard? »

UN MAIRE FRANÇAIS A OTTAWA.

Carle Tom dit à ce sujet dans la *Minerve* :

« Mais que voulez-vous? je suis devenu sceptique en diable depuis que j'ai contribué par mon vote à l'élection d'un de nos évêques, qui, quelques jours après, s'est posé carrément en adversaire de notre candidat à la mairie, M. Martineau.

« M. Martineau est un Franco-canadien, et nous nous flattons de le voir cette année à la tête de nos petites affaires municipales.—Je dis petites, car, en effet, nous n'avons à payer qu'à peu près quarante piastres d'impôt par année à la Corporation, nous autres, gens de petites ressources.

« Il va sans dire que lorsque nous voudrions avoir de l'eau, des trottoirs et de la police, nous paierons une centaine de piastres chacun.

« C'est une bagatelle, après tout; il y a des gens à New-York qui acquittent à la Corporation pour cinq ou six mille piastres de taxes; il est vrai qu'ils valent quelques millions—ce que nous nous ne valons pas, tant s'en faut—enfin....

•••

« Il y a longtemps qu'Ottawa est servie par des maires de langue anglaise. Elle l'a toujours été. Pour ma part, je croyais le temps venu de placer un petit peu de français à la tête de nos affaires. M. Mosgrove, un de mes candidats, l'a compris, et il s'est efforcé, par tous les moyens possibles, d'assurer l'élection de M. Martineau. »

Nous donnons, à titre de curiosité, l'extrait suivant d'une lettre écrite par un des membres les plus distingués de la colonie française de Saint-Petersbourg :

Rassure toi, la fortune de la France peut changer d'un jour à l'autre du tout au tout. On semble presque totalement ignorer, en Europe, une chose qui est ici à la connaissance de tous.

La haine du czarévich pour tout ce qui est allemand ou d'origine tudesque est étrange, il a purgé son entourage de tout ce qui tient de près ou de loin à la Prusse—son horreur pour les Germaïs, principalement pour les sujets de son grand oncle Guillaume, va si loin que ceux dont les noms ont une consonance allemande tremblent de l'approcher. C'est du fanatisme dans la haine.

Il poursuit en ces termes :

L'empereur est condamné depuis longtemps par les médecins. S'il mourait demain, vingt-quatre heures ne s'écouleraient pas avant qu'un ukase proscrivit tous les Allemands de la Russie et moins de deux semaines après le jeune empereur déclarerait la guerre à son vieux oncle de Prusse. Et dire que cela peut arriver demain!

HISTOIRE D'UN TOAST.—Voici un incident qui produit, en ce moment, une vive sensation dans toutes les cours d'Europe: C'était dimanche dernier, à Saint-Petersbourg. Il y avait dîner de gala à la cour. Les princes de la famille impériale, les ambassadeurs des cours étrangères et les grands officiers de la couronne étaient présents.

Au dessert, le czar reçoit une dépêche. Il déchire l'enveloppe, et sa figure, ordinairement impassible, s'éclaircit d'un sourire :

« Messieurs, dit l'empereur, d'une voix retentissante, je vais proposer un toast.... »

Tous les convives se lèvent, puis reprenant, le czar s'exprime en ces termes :

«... Je reçois un télégramme de mon oncle le roi de Prusse qui m'annonce que les armées se sont emparées du Mont-Avon, d'où elles peuvent bombarder efficacement les forts de Paris... Messieurs, je bois à la Prusse et à l'empereur d'Allemagne!... »

Tous les convives lèvent leurs verres. Seul, le prince héritier de la couronne abaisse le sien, le brise froidement sur la table, s'incline respectueusement devant le czar, puis offrant le bras à la grande duchesse sa femme, qui partage tous ses sentiments français, quitte la salle du festin.

Le lendemain, il recevait l'ordre de garder les arrêts forcés pendant huit jours.

La police russe a cherché à étouffer l'affaire, mais tous les français de distinction qui habitent Saint-Petersbourg sont allés s'inscrire chez le grand duc héritier. —*Gaulois.*

CHASSE DANS L'INDE.

Dans le but d'exterminer, s'il est possible, les tigres et les autres bêtes féroces des forêts de l'Inde, qui pénétrant si souvent dans les districts habités, et y font tant de ravages, le gouvernement des présidences de Bengale, Madras et Bombay a décidé que des primes seraient données aux tuteurs de bêtes féroces. Chaque année, des hommes, des femmes, des enfants et aussi des bestiaux en grande quantité, tombent sous la dent des tigres. Il fallait à tout prix que l'on s'opposât au fléau. Il a donc été offert des primes de 20 à 100 roupies (50 à 250 fr.) par tête ou par peau de tigre, de panthère, de léopard, d'ours ou d'hyène fraîchement tués. Cet encouragement à la destruction des bêtes féroces, donné par les autorités locales, a provoqué la formation de troupes d'individus qui font leur métier de chasser les animaux primés. Les *chékarres*, comme ils s'appellent, portent le *tulwar* ou couteau de chasse, le fusil et la corne de buffle remplie de poudre; ils emploient

encore l'arc et les flèches empoisonnées. Le poison dont ils se servent est tiré d'une sorte de cactus qui pousse spontanément à Java et dans les autres îles de l'archipel Indien. Ce poison est tellement subtil, que tout animal si grand et si fort qu'il soit, frappé d'une flèche empoisonnée, tombe presque aussitôt.

La chasse avec le fusil se fait de préférence la nuit, quand le temps est clair et que la lune est pleine. Alors les chasseurs se placent dans les branches d'un arbre au lieu où ils prévoient que passera l'animal; ils restent à l'affût, et quand la bête se présente ils la saluent de leurs coups de feu. D'autres fois ils se retranchent et attendent, au milieu de la redoute qu'ils ont construite, l'animal qu'on leur signale. Quand il vient rôder aux environs, ils le tirent avec une justesse remarquable et l'étendent roide mort.

Quand il s'agit de prendre vivantes les bêtes féroces, les chasseurs emploient la trappe de grande dimension. Cette machine consiste en une cuisse de bois solide, haute de six pieds et longue de 10 à 11 pieds. Il y a une ouverture à l'une des extrémités pour permettre à l'animal le plus fort de s'introduire dans l'appareil; à l'autre extrémité est une grille en fer solidement fixée. On place un animal de basse-cour au fond de la cage, et quand la bête féroce pénètre pour dévorer l'appau, elle fait fléchir sous son poids un ressort; la porte suspendue perpendiculairement tombe et la bête est prise. En un mot, c'est une vaste soucrière d'Europe qu'on tend aux animaux redoutables de l'Inde. Quand l'animal est pris, la soucrière est placée sur un châssis supportée par des roues en bois; une douzaine de couilles ou plus encore s'attellent au véhicule, et l'entrée triomphale des vainqueurs se fait dans la ville prochaine.

L'HOTEL DE NIORRES.

Suite.

—Précisément! dit le marquis.
—Et vous en devintes fou à lier....
—Comme vous me faites l'honneur de le dire, mademoiselle.
—Et vous l'épousâtes?
—Je l'épousai.
—Je demande une variante! dit le duc de Chartres en riant.

—Elle va venir, monsieur. Ma troisième femme était excessivement volontaire et avait un désir immodéré de visiter la France. J'accédai volontiers à ce désir. Aucun navire en partance n'était à Naples, il fallait aller nous embarquer à Civita. Dans le premier moment, je pensai, à tort hélas! que les autorités romaines m'avaient parfaitement oublié, mais je comptais sans cette chance néfaste qui s'acharnait après moi. Je n'avais pas fait dix lieues dans les Etats pontificaux, qu'un parent de ma seconde femme me reconut, me dénonça.... et je fus pris, jugé et condamné comme la première fois. Mais j'étais parfaitement tranquille. J'écrivis à Florence à mon sauveur, mon illustre médecin et j'attendis patiemment. L'avant-veille de mon supplice, l'excellent docteur arrivait à Rome, et, sans que je sache comment il s'y prit, il me sauvait cette seconde fois comme la première.

—Ah! s'écria le duc, voilà un médecin habile et je voudrais pardieu bien le connaître.
—Rien de plus facile, monsieur.
—Serait-il en France?
—Il est à Paris.
—Et il exerce la médecine?
—Non! il vit paisiblement, heureux et calme, cachant son nom italien devenu illustre dans son pays, sous un pseudonyme modeste et éminemment français.

—Bref, il se nomme?
—M. Roger.
—Et je pourrai le voir?
—Des demain, si Votre Altesse le désire.
—Et il m'affirmera que vous avez été pendu deux fois?
Le marquis se leva sans répondre, défit sa cravate, rabattit le col de sa fine chemise de batiste et se baissant devant le prince :

« Voici deux témoignages de la véracité de mes paroles, dit-il, regardez, monsieur! »

Effectivement un double collier entourait le cou de l'Italien. La chair était meurtrie, rongée, usée pour ainsi dire, et deux traces indélébiles attestaient bien la pression de la corde.

Chacun regarda avec étonnement. Jusque-là on avait pris le récit du signor Camparini pour une plaisanterie joyeuse et personne n'y avait ajouté foi, mais en présence de ces stigmates du supplice, le doute n'était plus permis.

« Ah ça! dit le duc de Chartres, vous avez donc été réellement pendu? »

—Deux fois, oui, monsieur, répondit l'Italien.
—Et à la suite de votre seconde pendaison, que devintes-vous? »

—Je quittai l'Italie et je m'embarquai pour l'Espagne. De là je gagnai la France, toujours par mer, et en débarquant à Brest, la première personne que je rencontrai fut la Madone, ma première femme, la cause de tous mes maux. Elle était plus jolie que jamais; je n'ai jamais eu de rancune; je lui racontai mes histoires, elle rit beaucoup d'abord, me plaignit un peu ensuite et.... que vous dirai-je? J'oubliai son mauvais caractère. Nous pensâmes que l'avenir devait réparer le passé.... nous renouâmes les chaînes de l'hymen un moment brisées.

—Ah! bravo! voilà une jolie fin! s'écria Lauzun en riant aux éclats.

—Le ciel lui-même sembla vouloir nous protéger, reprit le marquis, en nous envoyant ce témoignage de sa bénédiction. Un enfant vint resserrer des liens que désormais rien ne pouvait plus anéantir.

—Hein! fit le comte de Sommes qui n'avait encore rien dit. —Vous ignoriez que j'avais un fils? demanda le marquis sans paraître remarquer la stupéfaction qui se peignait sur le visage de son ami. Hélas! bien d'autres que vous l'ignorent, mon cher comte. Les peines infamantes subies par moi en Italie m'interdisaient de donner mon nom à mon fils, et j'eus la douleur de ne pouvoir le reconnaître suivant les lois françaises; mais des actes dûment dressés et parfaitement en règle, m'autorisent à dire que cet enfant de la Madone est bien mon fils.

Le comte baissa la tête sous le regard ardent que lui lança le marquis en achevant ces mots.

« Plus tard, reprit celui-ci, je fus assez heureux encore pour assurer, un jour à venir, la fortune de cet enfant. Il y avait alors à Brest un jeune magistrat auquel j'avais sauvé la vie jadis, et qui, ne pouvant me faire accepter la moindre marque